Sujet: [INTERNET] Avis sur concession hydrocarbure dite Pierre Maubeuge-Lérouville

De: Bernard Adrian <bernadrian@gmail.com>

Date: 03/09/2020 22:14

Pour: pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Après lecture du dossier déposé par la Société Galli Coz en vue d'exploiter une concession d'hydrocarbure dite Pierre Maubeuge et à Lérouville, je donne en tant qu'habitant de Commercy un avis défavorable pour les raisons suivantes ;

- 1. les conséquences sociales et environnementales de ce projet sont sous-évaluées. A lire ce dossier, on pourrait croire que seule deux fermes sont concernées. C'est totalement faux. Les conséquences sur la faune et la flore, ainsi que sur la circulation routière, donc sur la sécurité, sont manifestement minimisées.
- 2. ce type de projet d'intérêt national devrait être piloté par une entreprise publique, et surtout pas par des intérêts privés.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sallutations distinguées.

Bernard Adrian 9 rue Jacques Prévert, 55200 Commercy - 06 10 35 58 12

Garanti sans virus. www.avast.com